

Rection forte et rection faible des verbes : l'ellipse de *Que* en français du Québec et de l'Ontario

France Martineau

Numéro 3, 1993

Le français, langue maternelle, en milieux minoritaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004445ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004445ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Martineau, F. (1993). Rection forte et rection faible des verbes : l'ellipse de *Que* en français du Québec et de l'Ontario. *Francophonies d'Amérique*, (3), 79–90.
<https://doi.org/10.7202/1004445ar>

RECTION FORTE ET RECTION FAIBLE DES VERBES : L'ELLIPSE DE *QUE* EN FRANÇAIS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO¹

France Martineau
Université d'Ottawa

En français du Québec et de l'Ontario, le morphème *que* s'efface dans les complétives, les relatives et les circonstancielles :

- (1) *Complétives* : Je crois (que) c'était avec Rock Hudson (160 Estrie 28h 212 : 11).
- (2) *Relatives* : Moi, je rencontre des filles (que) j'ai été à l'école avec (Martineau 1985, p. 83).
- (3) *Circonstancielles* : Parc' (que) j' me souviens, mes frères, i fallait qu'i soient rentrés (980 Québec 45f 163 : 4).

On pourrait vouloir rapprocher l'ellipse de *que* à celle de *that* en anglais : (4) « I think (that) it was with Rock Hudson ».

L'influence de l'anglais sur l'emploi de cette construction semble toutefois être indirecte. Dans Martineau (1985), la comparaison de la fréquence de l'ellipse de *que* d'informateurs venant d'une communauté fortement anglicisée d'Ottawa à celle d'informateurs venant d'un milieu majoritairement francophone (Hull au Québec) présente peu de différences : les deux communautés permettent autant l'effacement de *que*.

Comme le mentionne Thomas (1989, p. 31), « même si certaines formes non standard s'expliquent aisément à l'aide d'arguments intrasystémiques ou constituent des survivances, il est clair que, là où l'anglais présente des formes parallèles, il peut jouer un rôle important qui va du renforcement de tendances naturelles ou d'archaïsmes au remplacement pur et simple de certaines formes françaises. » L'ellipse de *que* a sans doute été favorisée par la présence de formes parallèles en anglais, mais l'existence de constructions semblables dans des états antérieurs du français, dans des dialectes du français et dans d'autres langues romanes suggère que cette construction est liée à des phénomènes internes à la grammaire du français.

Dans cet article, nous nous intéresserons de façon plus particulière à l'ellipse de *que* dans les complétives. La première section traitera de l'ellipse de *que* dans des complétives à l'indicatif et la seconde section, du même phénomène dans des complétives au subjonctif.

Ellipse de que dans les complétives à l'indicatif

Les études sur l'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario ont montré que la fréquence de ce phénomène dépend de facteurs phonologiques, syntaxiques, lexicaux et discursifs (Sankoff, Sarrasin et Cedergren, 1971; Connors, 1975; Sankoff, 1980a, b; Martineau, 1985 et 1988; Warren, 1991)². Ainsi, l'ellipse de *que* est favorisée par un contexte sibilant suivant la particule, comme en (5a), et défavorisée par un contexte vocalique, comme en (5b).

- (5) a. Y nous font croire *ça* va nous rapporter (192 Estrie 47h 255 : 27).
- b. Je crois *qu'y* faut avoir une certaine... avoir été à l'école un certain temps (160 Estrie 28h 199 : 11).

Le facteur lexical est aussi très important. En français du Québec et de l'Ontario, certains verbes favorisent l'ellipse de *que*, parmi lesquels on compte les verbes *croire*, *dire*, *penser*, *savoir*, *sembler* et *trouver* :

- (6) *Croire* : Je *crois* c'était avec Rock Hudson (160 Estrie 28h 212 : 11).
- (7) *Dire* : a. I *disaient* c'était pas défendu de s'amuser en famille (106 Estrie 49f 104 : 5).
- b. Y *disaient* y attrapaient des boutons (157 Estrie 29f 133 : 8).
- (8) *Penser* : Je *pense* c'était quatre cents (658 Montréal 26f 9 : 51).
- (9) *Savoir* : Tu *sais* on peut s'instruire en le regardant (123 Estrie 36f 85 : 18).
- (10) *Ssembler* : Me *semble* je vois grandir mes filles (163 Estrie 24f 96 : 3).
- (11) *Trouver* : Je *trouve* ça fait traître (103 Estrie 54f 219 : 6).

Ce groupe de verbes qui favorisent l'ellipse de *que* est commun à la plupart des langues qui acceptent ce phénomène. En anglais, comme en allemand, l'élision du subordonnant se produit avec la classe des verbes dire-croire-savoir (Sznajder, 1979). En ancien français, ce sont aussi les verbes d'opinion qui favorisent l'ellipse de *que* :

- (12) *Croire* : Et se je l'ai, je vous *creant* nul mal ne m'en porroit venir (Colin Muset X, 35–6, de Foulet 1982, p. 334).
- (13) *Dire* : a. L'Empereres mout liez en fu; / Nouveles leur ha demandées / Comment les choses sunt alées, / Se li pelerins voir disoit Il *dient* de rien ne mentoit (Roman du Saint Graal, éd. cit., p. 69. l. 1630, de Verschoor, 1959, p. 87).

- b. Si *dist*, puis que ses sires est partiz de cest siecle, il n'i demorra plus (Mort Artu, 194, 35, de Ménard, 1976, p. 208).
- (14) *Penser*: Et si *penssa*, s'ele puet, bien s'en vengera. (Chastelaine de Vergi, 105–6, de Foulet, 1982, p. 333).
- (15) *Savoir*: a. Bien *sai* ce ne puet rien nuire (Roman du Saint Graal, éd. cit., p. 30, l. 692, de Verschoor, 1959, p. 87).
b. Ele *set* bien ce est la voie de son mari metre au desouz (Chastelaine de Vergi 570–1, de Foulet, 1982, p. 333).

Enfin, la même catégorie de verbes favorisent l'ellipse de *que* dans certains dialectes du français :

- (16) *Louisiane*: a. Nous *trouvons* c'est un honneur (Cornwell et Juilland, 1963, p. 194).
b. ... i' *disont* j'suis fou (Charles, 1975, p. 220).
- (17) *Acadie*: a. J'*crois* faut qu'j'alle ouvri' ça... (Charles, 1975, p. 220).
b. J't'avais *dit* quand tu s'ras en peine fallait que tu m'appelles (Charles, 1975, p. 220).
- (18) *Haïti*: a. Elle m'a *dit* sa mère était malade (Pompilus, 1961, p. 115).
b. Moi, je *trouve* c'est bon (Pompilus, 1961, p. 114).
- (19) *Français populaire de France*: Il a *dit* i viendrait (Bauche, 1946, p. 124).

Dans les exemples précédents, l'absence de *que* entre les deux propositions soulève le problème du mode d'enchaînement de ces propositions. Doit-on parler de juxtaposition ou de subordination, mais sans morphème de subordination?

Les phrases en (6–19) présentent les caractéristiques d'une relation de subordination. Prenons par exemple les phrases en (7), répétées en (20). En français moderne, le verbe *dire* peut introduire du style direct, sans subordination, ou du style indirect, avec subordination. En (20), le verbe *dire* introduit clairement du style indirect, même si le morphème de la subordination est absent. Il y a concordance des temps entre le temps de la principale (imparfait) et celui de la subordonnée (imparfait au lieu de présent); de plus, en (20b), il y a changement de personne dans la proposition subordonnée (nous → y « ils ») :

- (20) a. I disaient c'était pas défendu de s'amuser en famille (106 Estrie 49f 104 : 5).
b. Y disaient y attrapaient des boutons (157 Estrie 29f 133 : 8).

Les phrases en (20) s'opposent aux phrases en (21) où le verbe *dire* introduit du style direct. Il n'y a donc ni concordance des temps entre les deux propositions ni changement de personne dans les propos rapportés. De plus, une courte pause sépare les deux propositions :

- (21) a. Le roi y dit, j'sera ben content de même (307 Contes Légraré 208 : 30).
- b. Elle dit, j'aimerais savoir maintenant combien d'entre vous vont enfin exiger... (653 Montréal 22f 13 : 14).

Les verbes en (6–19) ont en commun non seulement de permettre une relation de subordination particulière, avec ellipse de *que*, mais aussi d'apparaître dans des propositions intercalées :

- (22) a. Astheure c'est le domaine Montjoie qu'y appellent ça, je pense (123 Estrie 36f 86 : 13).
- b. C'était plus beau avant, il me semble (645 Montréal 61f 3 : 2).

Selon Blanche-Benveniste (1989), les verbes qui peuvent apparaître dans des propositions intercalées sont des verbes recteurs faibles, soit des verbes dont la relation avec leur complément est une pseudo-relation de rection « où le verbe a perdu ses capacités rectionnelles et ses jeux de modalités ». Les verbes recteurs faibles se distinguent des verbes recteurs forts qui ne peuvent pas être utilisés dans des propositions intercalées :

- (23) a. Je vous ai prouvé que c'était dans le journal.
- b. * C'était dans le journal, je vous ai prouvé. (Blanche-Benveniste, 1989, p. 61).

Je voudrais proposer que l'ellipse de *que* est favorisée par l'emploi de verbes recteurs faibles. En français standard comme en français du Québec et de l'Ontario, les verbes recteurs faibles peuvent apparaître dans des propositions introduites par *que*, comme en (24) ou dans des propositions intercalées, comme en (22). Toutefois, le français du Québec et de l'Ontario se distingue du français standard en ce qu'il permet aussi aux verbes recteurs faibles d'apparaître devant la proposition sans être suivis de *que* (25).

- (24) a. Je pense qu'astheure c'est le domaine Montjoie qu'y appellent ça.
- b. Il me semble que c'était plus beau avant.
- (25) a. Je pense astheure c'est le domaine Montjoie qu'y appellent ça.
- b. Il me semble c'était plus beau avant.

Blanche-Benveniste (1989 :64) remarque d'ailleurs à propos du français populaire parlé en France que « le *que* des recteurs forts se réalise comme une syllable pleine, /kə/, même devant une voyelle. [...] En revanche, les *que* des recteurs faibles ont tendance à se réaliser comme une consonne /k/, affixée au verbe : « on dirait-k », « j'ai l'impression-k ». Ce /k/ suffixé est

du reste parfois difficile à percevoir; les transcripteurs bien entraînés à l'écoute du français parlé prennent soin de noter qu'ils hésitent entre « je crois qu'il faut » et « je crois il faut ».

Pour identifier la nature du verbe, recteur fort ou faible, Blanche-Benveniste utilise le test de la pronominalisation. La proposition subordonnée d'un verbe recteur fort pourra être pronominalisée alors que celle d'un verbe recteur faible ne le pourra pas, puisque le verbe et le complément n'entrent pas dans une réelle relation de rection. Ainsi, en (26a), parallèle à (23a), la proposition peut être pronominalisée alors qu'en (26b), parallèle à (24a), on peut difficilement pronominaliser le complément.

(26) a. Je vous l'ai prouvé, que c'était dans le journal.

b. ?? Je le pense astheure, que c'est le domaine Montjoie qu'y appellent ça.

La liste des verbes recteurs faibles ou forts n'est pas fixe, puisque c'est l'emploi même des verbes en contexte qui détermine leur nature. Un même verbe peut ainsi avoir un emploi de verbe recteur faible et de verbe recteur fort. Ducrot (1980) montre que le verbe *trouver* a deux lectures, l'une au sens de « découvrir, inventer », qui apparente le verbe à une réelle relation de subordination (27a), et l'autre au sens de « estimer, juger » où le verbe correspond plutôt à la locution « à mon avis » (27b).

(27) a. La voyante a trouvé qu'il était célibataire.

b. Elle trouve que son mari ne s'occupe pas d'elle (Ducrot, 1980, p. 60–61).

Le complément de *trouver*, employé comme verbe recteur fort, se pronominalise alors que celui de *trouver*, verbe recteur faible, admet difficilement la pronominalisation :

(28) a. La voyante l'a trouvé, qu'il était célibataire.

b. ?? Elle le trouve, que son mari ne s'occupe pas d'elle.

En français du Québec et de l'Ontario, c'est presque toujours le verbe *trouver*, verbe recteur faible, qui permet l'ellipse de *que*, comme en (29)³.

(29) a. Je trouve ça fait traître (103 Estrie 54f 219 : 6).

b. J'trouvais j'en avais assez (985 Québec 49f 267 : 2).

Les verbes recteurs faibles ont aussi des restrictions de modalisation que n'ont pas les verbes recteurs forts. Ainsi, le verbe *savoir*, dans son emploi de verbe recteur faible, ne peut être négativé :

(30) *Tu sais on aurait dit c'était assez réel là* (123 Estrie 36f 85 : 2). → * *Tu ne sais pas on aurait dit c'était assez réel là*.

Les personnes, les temps et les modes peuvent être bloqués. On ne pourrait pas utiliser *il sait* à la place de *tu sais* en (31a), ou *disez* au lieu de *disons* en (31b).

- (31) a. *Tu sais on aurait dit c'était assez réel* (123 Estrie 36f 85 :2). → * *Il sait on aurait dit c'était assez réel là*.
 b. *Disons au temps des fêtes, point de vue réjouissances, on fait un réveillon* (107 Estrie 24f 10 :0). → * *Disez au temps des fêtes, point de vue réjouissances, on fait un réveillon*.

Les verbes recteurs faibles ont un contenu sémantique très faible. Assez souvent, ils sont l'équivalent sémantique d'expressions comme « à mon avis, d'après moi ». C'est la raison pour laquelle ils sont régulièrement accompagnés du pronom personnel *moi*, comme en (32). En (32c), la locution *d'après moi* pourrait même remplacer le verbe *trouver* :

- (32) a. Je dirais *moi* tu vas rentrer à la maison (624 Montréal 69h 12 : 45).
 b. *Moé* je trouve la langue est.. est... est... très belle (161 Estrie 34h 217 : 26).
 c. Je trouve *d'après moi* je parle trop vite (140 Estrie 26f 81 : 20).

Cette absence de rection forte apparente les verbes recteurs faibles aux particules discursives comme *là*, *n'est-ce pas*, *osti* (33). Comme le mentionne Vincent (1991, p. 45), « elles [les particules de discours] servent à marquer une rythmique et contribuent à dynamiser le discours en cours d'élaboration ».

- (33) Si ils m'auraient aidé *là* pendant trois semaines *là*... (Vincent, 1991, p. 45).

En (34), les particules discursives *tu sais* et *je te dis*, qui ont une faible valeur référentielle et qui servent principalement à ponctuer le discours, ont perdu leur relation rectionnelle; l'ajout d'une subordination, qui renforcerait leur contenu sémantique, est syntaxiquement correct, mais change le sens de la phrase.

- (34) a. *Tu sais on aurait dit c'était assez réel là* (123 Estrie 36f 85 : 2). → *Tu sais qu'on aurait dit c'était assez réel là*.
 b. Je vois pas l'heure *je te dis* le matin je me lève à sept heures trente je donne à déjeuner au bébé (140 Estrie 26f 88 : 26). → Je vois pas l'heure *je te dis* le matin *que* je me lève à sept heures trente je donne à déjeuner au bébé.

L'absence de rection ne permet parfois même plus d'établir un équivalent formel, avec subordination :

- (35) a. J'ai du gâteau blanc avec du sucre à crème, du thé, c'est tout *je pense* je vas faire pour mon souper (106 Estrie 49f 94 : 22).
 b. Je pense que la majorité *je dirais* des gens qui nous entourent, sont peut-être plus conservateurs que je le suis (655 Montréal 46f 4 : 51).

- c. Mais *je veux dire* j'étais quand même : j'avais quand même un milieu familial assez : assez bon *je veux dire*, contrairement à bien des gens là que j'écoute parler des fois là je pense que j'ai eu des : j'ai des parents bien le fun *je veux dire*, ils sont : ils sont libres pas mal et puis on a fait ce qu'on a voulu ou à peu près (Vincent, 1991, p. 45).

En résumé, l'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario, et dans d'autres dialectes du français, se produit presque toujours avec des verbes recteurs faibles qui entretiennent avec la subordonnée une relation de pseudo-rection. Alors que le français écrit ne permet que les propositions intercalées ou la construction avec une proposition introduite par *que*, le français parlé exprime aussi le relâchement de la rection par l'ellipse de *que*. Ces verbes recteurs faibles sont parfois utilisés comme des particules discursives.

Ellipse de que dans les complétives au subjonctif

Selon Blanche-Benveniste, les verbes qui appellent le subjonctif dans la subordonnée et qui ne peuvent être utilisés en propositions intercalées constituent en fait des verbes recteurs forts :

- (36) a. * J'aille dans les assemblées, elle veut plus.
b. * Le jour comme le soir je fasse le tour du carré, fallait.
c. * J'me promène en bicycle, ils avaient peur.

Pour rendre les phrases en (36) acceptables, il faut que la proposition ré-gissante puisse être autonome : (37) « Que tu apprennes ça par cœur, il le fallait. »

Cette différence entre verbes recteurs faibles et verbes recteurs forts se manifesterait dans la prononciation de *que*. Selon Blanche-Benveniste, le *que* après un verbe qui demande le subjonctif serait prononcé clairement /kə/, alors que le *que* après un verbe recteur faible, qui demande l'indicatif, serait plus atténué.

S'il est vrai que la plupart des verbes qui permettent l'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario demandent l'indicatif dans la subordonnée, l'ellipse du subordonnant n'est pas limitée à ces verbes et apparaît aussi avec des verbes qui demandent le subjonctif :

- (38) Elle *veut* plus j'aille dans les assemblées (602 Montréal 25h).
(39) a. Le jour comme le soir *fallait* je fasse le tour du carré (658 Montréal 26f 3 : 47).
b. *Fallait* t'apprennes ça par cœur (982 Québec 46f 99 : 2).
(40) Ils *avaient peur* j'me promène en bicycle (658 Montréal 26f 3 : 45).

Bauche (1946) donne aussi des exemples d'ellipse de *que* en français populaire avec des verbes qui demandent le subjonctif :

(41) a. Je veux pas tous ces types y soyent toujours à me courir (Bauche, 1946, p. 124).

b. Faut je m'en alle? (Bauche, 1946, p. 124).

En fait, l'ellipse du subordonnant avec des verbes qui demandent le subjonctif semble être très répandue dans d'autres langues romanes. Ainsi, en italien moderne, l'ellipse de *che* se produit presque exclusivement dans des subordonnées au subjonctif (42). Wanner (1981 : 53) remarque que « the existence of this omission can be clearly affirmed, in particular also the formulaic prevalence of *credo ϕ , pare ϕ* where the subordinate clause is typically marked by the subjunctive or at least a tense (frequently the future) different from that of the main clause ».

(42) a. Credo avesse appena comprato i gelati.

« Je crois qu'il vient juste d'acheter une crème glacée » (Scorretti, 1981, p. 35).

b. Pare sia successo davvero.

« Il semble que cela se soit réellement produit » (Wanner, 1981, p. 47).

On trouve aussi l'ellipse de *que* suivi d'un complément au subjonctif en espagnol :

(43) a. Ruego me dé la satisfacción.

« J'exige qu'il me donne satisfaction » (Wanner, 1981, p. 54).

b. Parece no le importe nada de eso.

« Il semble que rien de tout cela ne la dérange » (Wanner, 1981, p. 54).

L'ancien français privilégie aussi l'ellipse de *que* lorsque la complétive est au subjonctif (44–45). Comme le remarquent Brunot et Bruneau (1949, p. 457) pour l'ancien français, « le mode subjonctif suffit à marquer la subordination ».

(44) Mais tote voie

tres bien revoudroie

vostre amors fust moie (Colin Muset VIII, 21–3, de Foulet, 1982, p. 334).

(45) Se ge faz tant moignes devainne (Renart, 1304, de Ménard, 1976, p. 189).

On ne peut toutefois pas associer l'ellipse du subordonnant en français du Québec et de l'Ontario au même phénomène en ancien français, et surtout en italien et en espagnol; en français du Québec et de l'Ontario, l'ellipse se produit le plus souvent dans les complétives à l'indicatif alors

qu'en italien, en espagnol et en ancien français, elle se produit le plus souvent dans les complétives au subjonctif.

L'ancien français, l'italien et l'espagnol partagent plusieurs propriétés (entre autres, l'omission du sujet, la position des pronoms objets de l'infinitif, la nominalisation de l'infinitif), et il est possible que l'ellipse de *que* puisse être reliée à des propriétés particulières du subjonctif dans ces langues. Ainsi, en ancien français, dans plusieurs cas où le *que* est absent, le sujet de la principale et celui de la subordonnée au subjonctif sont identiques (46). En français moderne, l'emploi du subjonctif est différent : cette coréférence entre les sujets n'est plus permise et l'infinitif doit être utilisé (47).

- (46) a. Gardez ne vos i fiez ja (Li Contes del Graal [Perceval], 3622, de Foulet, 1982, p. 335).

« Gardez que vous ne vous y fiiez. »

- b. Elle ne puet muer ne die (Li Contes del Graal [Perceval], 4992, de Foulet, 1982, p. 335).

« Elle ne peut s'empêcher qu'elle ne dise. »

- (47) a. * Elle ne peut s'empêcher qu'elle ne dise la vérité.

- b. Elle ne peut s'empêcher de dire la vérité.

Je voudrais plutôt relier l'ellipse de *que* dans les complétives au subjonctif en français du Québec et de l'Ontario à la distinction de Blanche-Benveniste entre verbes recteurs faibles et verbes recteurs forts. Comme nous l'avons vu, selon son analyse, les verbes au subjonctif seraient des verbes recteurs forts puisqu'ils ne permettent pas les propositions intercalées. Ainsi, avec un verbe comme *croire*, qui admet les deux modes, la proposition intercalée est nettement meilleure avec l'indicatif (48b) qu'avec le subjonctif (48c).

- (48) a. Je crois pas je serais / je sois capable de rester à rien faire (160 Estrie 28h 203 : 16).

- b. Je serais capable de rester à rien faire, je crois pas.

- c. * Je sois capable de rester à rien faire, je crois pas.

Mais remarquons que la phrase (48c) est améliorée dès qu'on ajoute *que* : (49) « Que je sois capable de rester à rien faire; je crois pas. »

Il semble ici que ce soit l'emploi du subjonctif plutôt que le verbe lui-même qui empêche la proposition intercalée en début de phrase. Je voudrais donc proposer que certains verbes au subjonctif sont des verbes recteurs faibles, même si leur emploi dans des propositions intercalées connaît certaines restrictions en début de phrase. Ainsi, des verbes recteurs faibles comme *vouloir* et *falloir*, qui favorisent l'ellipse de *que*, peuvent être employés dans des propositions intercalées à l'intérieur de la phrase.

- (50) a. Tu vas, *je veux bien*, au cinéma tous les soirs mais ce n'est pas une raison pour me raconter tous les films que tu vois.

- b. Tu vas, *faut bien*, travailler tous les jours et t'as même pas le dimanche pour te reposer.

Les phrases en (50) contrastent avec une phrase comme (51) où *souhaiter* a une rection forte et admet difficilement l'emploi en propositions intercalées :

- (51) ?? Tu vas, *je souhaite*, au cinéma tous les soirs, mais ce n'est pas une raison pour me raconter tous les films que tu vois.

Cette différence entre *souhaiter*, verbe recteur fort, et *vouloir*, verbe recteur faible, pourrait aussi expliquer pourquoi la proposition intercalée en début de phrase avec *que* est plus naturelle avec *vouloir* (52a) qu'avec *souhaiter* (52b) :

- (52) a. Que tu viennes, je veux bien.
b. * Que tu viennes, je souhaite bien.

L'ellipse de *que* dans les complétives au subjonctif, comme dans les complétives à l'indicatif, se produit donc avec des verbes recteurs faibles. Le mode de la complétive ne serait pas en soi un facteur déterminant dans le type de rection du verbe⁴.

Conclusion

En résumé, nous avons vu que l'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario était favorisée par l'emploi de verbes recteurs faibles. Alors que le français moderne standard n'emploie les verbes recteurs faibles que dans des propositions introduites par *que* ou dans des propositions intercalées, le français du Québec et de l'Ontario permet une autre construction : le verbe recteur faible suivi directement de la subordonnée, sans subordonnant. Cette construction est commune à plusieurs dialectes du français parlé. L'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario ne serait donc pas un calque direct de l'anglais, mais aurait sa source dans la grammaire même du français.

Références

- Bauche, H., *Le Langage populaire*, Paris, Payot, 1946.
- Blanche-Benveniste, C., « Constructions verbales « en incise » et rection faible des verbes », dans *Recherches sur le français parlé*, vol. 9, 1989, p. 53-73.
- Brunot, F. et C. Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 1949.
- Charles, A.H., *A Comparative Study of the Grammar of Acadian and Cajun Narratives*, Georgetown U., Ph.D., 1975.

- Connors, K., « L'Effacement de QUE — règle syntaxique », dans *Recherches linguistiques à Montréal*, vol. 4, 1975, p. 17–33.
- Cornwell, M. et A. Juilland, *Louisiana French Grammar*, La Haye, Mouton, 1963.
- Ducrot, O., *Les Mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- Foulet, L., *Petite Syntaxe de l'ancien français*, troisième édition revue, Paris, Champion, 1982.
- Martineau, F., *Élision variable de (que) dans le parler d'Ottawa-Hull*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1985.
- Martineau, F., « Variable Deletion of *que* in the Spoken French of Ottawa-Hull », in J. P. Montreuil and D. Birdsong (eds), *Advances in Romance Linguistics*, Foris, Dordrecht, 1988, p. 275–287.
- Ménard, P., *Manuel du français du Moyen Âge. I—Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Sobodi.
- Pompilus, Pradel, *La Langue française en Haïti*, Paris, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine, 1961.
- Sankoff, G. (1980 a), « A Quantitative Paradigm for the Study of Communicative Competence », in G. Sankoff (ed.), *The Social Life of Language*, Philadelphie, U. of Penns. Press, p. 47–79.
- Sankoff, G. (1980 b), « Above and Beyond Phonology in Variable Rules », in G. Sankoff (ed.) *The Social Life of Language*, Philadelphia, U. of Penns. Press, p. 81–93.
- Sankoff, G., R. Sarrasin et H. Cedergren, « Quelques considérations sur la distribution de la variable *que* dans le français de Montréal », article lu au Congrès de l'ACFAS, 1971.
- Scorretti, M., « Complementizer Ellipsis in 15th Century Italian », in *Journal of Italian Linguistics*, No. 6, 1981, p. 35–46.
- Sznajder, L., « “Il arrivera en retard, je te le dis / Il arrivera en retard, te dis-je” : de l'asyndète entre deux propositions à la subordination grammaticale », dans *L'Information grammaticale*, n° 3, 1979, p. 19–23.
- Thomas, Alain, « Le Franco-Ontarien : portrait linguistique », sous la dir. de Raymond Mougéon et Édouard Beniak, *Le Français canadien parlé hors Québec*, Québec, PUL, 1989, p. 19–35.
- Verschoor, J. A., *Étude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects en français*, Groningue, 1959.
- Vincent, D., « Quelques études sociolinguistiques de particules du discours », dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 10, n° 3, 1991, p. 41–60.
- Wanner, D., « Surface Complementizer Deletion : Italian *che-φ* », in *Journal of Italian Linguistics*, N° 6, 1981, p. 47–82.

Warren, J., « La Variable QUE en français parlé à Montréal », manuscrit, 1991.

NOTES

1. Cette recherche a été subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (n° 410-92-0221) et l'École des études supérieures et de la recherche de l'Université d'Ottawa (n° U-01814). Les données du français du Canada proviennent en partie du corpus de l'Estrie qui regroupe, entre autres, des transcriptions d'entrevues effectuées auprès de locuteurs de différentes régions du Québec; je tiens à remercier le responsable du projet, Pierre Martel, de m'avoir donné accès aux données du corpus.

2. Parmi les facteurs syntactiques, il faut tenir compte de la nature de la proposition subordonnée. L'ellipse du pronom relatif *que* est moins fréquente que celle de la conjonction *que* en français du Québec et de l'Ontario. C'est également le cas pour la plupart des dialectes du français étudiés.

3. L'ellipse de *que* n'est pas exclue avec les verbes recteurs forts même si elle est moins fréquente. Ainsi, l'ellipse de *que* se produit le plus souvent avec le verbe recteur faible *croire* (« C'est à croire je pourrai pas lui par-

ler »), mais elle est également possible avec le verbe recteur fort *croire* [« Y nous font croire ça va nous rapporter » (192 Estrie 47h 255:27)].

4. En français populaire, le subjonctif est parfois remplacé par l'indicatif (ex. : Je veux qu'il vient). Il serait intéressant d'examiner si cette substitution a une influence sur l'ellipse de *que* en français du Québec et de l'Ontario.